



8 rue du marché
32260 Seissan
05 62 65 78 64
acm.fsi32@gmail.com
NDA:76320071832 / SIRET:88298415600019

ACM FSI FORMATIONS

Conditions générales de ventes

Désignation

La société ACM FSI FORMATIONS désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 8 rue du marché, 32260 Seissan. La société ACM FSI FORMATIONS met en place et dispense des formations intra et inter-entreprises, sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société ACM FSI FORMATIONS pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société ACM FSI FORMATIONS s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». Selon les modalités, une attestation de fin de formation ou certificat de réalisation avec copie des émargements seront fournis.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros TTC. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société ACM FSI FORMATIONS ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCA au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

Toute formation commencée est dû en totalité, de même si le participant ne s'est pas présenté ou abandonne. ACM FSI FORMATIONS se réserve le droit d'annuler, reporter, modifier une action de formation à minima 3 jours ouvrés avant le début de la formation.

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse acm.fsi32@gmail.com. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, le coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure et ce sans délais, la société ACM FSI FORMATIONS ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Obligations du stagiaire / cocontractant de l'organisme de formation

Une formation se déroulant dans les locaux de l'employeur, le stagiaire reste soumis au pouvoir de discipline de l'employeur. Si la formation se déroule dans les locaux de l'organisme, le salarié devra en outre respecter le règlement intérieur qui lui sera remis à son arrivée et à respecter les conditions horaires, assiduité et présence attestée par la feuille d'émargement contre-signée par le formateur.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants sur certaines actions de formations. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif sauf les programmes de certifications répondant à des textes de loi ou règlementés.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations. Il est en est de même avec la sous-traitance de l'organisme.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société ACM FSI FORMATIONS sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. La transmission de ces données dans le cadre de déclarations aux instances obligatoires permettant l'inscription dans un registre national ou de sécurité sont acceptées par le client.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société ACM FSI FORMATIONS et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de la ville d'Auch.

Pour le client :

L'organisme : ACM FSI FORMATIONS

ACM-FSI-FORMATIONS

8, rue du Marché - 32260 SEISSAN